



## Mise à disposition de l'externat 2

publié le 21/02/2009

Les locaux de l'externat 2 seront réceptionnés le 26 Février prochain. Nous avons diffusé dans la semaine, une version légèrement modifiée de l'EDT qui sera mise en œuvre à la rentrée de mars. Seuls deux enseignants continueront à travailler dans les « bungalows ».

Les services administratifs seront déplacés dans les salles B1 et B3. Mme BARATON s'installera dans le bureau des surveillants jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Nous avons diffusé une modification du plan de circulation que les professeurs principaux ont présenté dans les classes. L'accès à la zone du réfectoire ne sera possible qu'à la pose méridienne. Les zones de rangement des élèves seront inchangées, nous matérialiserons les numéros de salles pendant les congés. **ATTENTION !!! A partir du lundi 9 mars, l'entrée des élèves, des personnels et des visiteurs se fera de nouveau par la piste le long de l'école primaire.**



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.